

Le mot de Madame la maire



Alors que ce mandat touche à sa fin, vous recevez le dernier bulletin municipal de notre mandature dont le contenu doit rester neutre et informatif comme l'impose cette période pré-électorale qui débute 6 mois avant les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Dans un contexte politique et économique compliqué sur le plan national, avec un déficit budgétaire de la France qu'il va bien falloir combler, les communes rurales voient chaque année, une diminution de plus en plus importante de leurs dotations.

À Vandeins, malgré ces contraintes budgétaires, l'engagement de l'équipe municipale permet d'adapter les priorités afin de maintenir un service public de qualité tout en maîtrisant les dépenses, mais aussi de poursuivre les projets au service du quotidien et de l'avenir du village.

Cette année encore, Vandeins a continué d'évoluer en conjuguant tradition et modernité, avec sérieux, tout en préservant ce qui fait son charme et son esprit : la convivialité, la solidarité et la simplicité.

Nous avons concrétisé de multiples projets plus ou moins importants, mais nécessaires à notre commune. Je vous laisse les découvrir dans les différentes rubriques des commissions communales de ce bulletin.

Je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des élus municipaux pour ce travail, pour leur engagement constant et leur esprit de collaboration, tout comme à nos pompiers, ainsi qu'au personnel communal et intercommunal, dont le professionnalisme et le dévouement sont des atouts précieux pour la vie de notre commune. Sans eux, rien de tout cela n'aurait été possible !

J'en profite pour remercier également l'équipe éducative du RPI et souhaiter la bienvenue et une bonne intégration aux nouvelles directrices, enseignants et agents et bénévoles des restaurants scolaires et de la garderie qui nous ont rejoint cette année.

La vitalité de notre commune rurale repose en grande partie sur l'énergie et le dévouement de ses associations communales et intercommunales. Elles jouent un rôle essentiel pour tisser du lien, animer nos saisons et rassembler les générations. Qu'il s'agisse de fêtes, repas partagés, animations, manifestations sportives ou culturelles, chacune contribue à faire vivre Vandeins tout au long de l'année. Je tiens à saluer chaleureusement toutes celles et ceux qui donnent de leur temps avec passion.

Grâce à vous, notre commune reste un lieu dynamique, convivial et solidaire. Votre engagement est une richesse précieuse pour tous les habitants. Merci à vous tous !

Peut-être que certains de nos nouveaux habitants, à qui je souhaite la bienvenue, trouveront une place dans l'une de ces associations.

Parallèlement, je présente tous mes vœux de bonheur à nos dix bébés nés cette année. Félicitations aux parents ! Ainsi qu'aux jeunes mariés !

Et en cette fin de mandat, j'ai une pensée toute particulière et émue pour les personnes qui nous ont malheureusement quittées cette année.

La municipalité tient à saluer chaleureusement l'aide apportée par la paroisse, la gendarmerie de Chatillon-sur-Chalaronne, mais aussi par les différents services de Grand Bourg Agglomération, du Département, ou encore de la Région.

Plus généralement, je vous remercie, chacune et chacun d'entre vous, pour votre implication et attachement à Vandeins. Plus que jamais, je crois à la force du lien entre habitants, élus et associations pour faire vivre notre village et le préparer aux défis de demain. Continuons à cultiver ensemble cet esprit d'entraide et de proximité qui fait la richesse de notre commune !

Alors que ce mandat touche à sa fin, je ressens beaucoup d'émotion en repensant à ces six années à vos côtés. Être maire de notre village, c'est avant tout une aventure humaine, faite de rencontres, de partages, de petits bonheurs du quotidien... mais aussi de décisions, de responsabilités et parfois de moments plus difficiles.

Merci du fond du cœur, pour votre confiance et pour les échanges, souvent simples mais toujours sincères, qui ont rythmé ces années.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente pour la prochaine année, tous nos vœux de bonheur, de santé, de sérénité et de réussite de vos projets.

Bonne lecture !

Et à toutes et tous, très belles fêtes de fin d'année entourés de ceux qui vous sont chers !

Christelle BERARDAN
Votre maire

Commissions communales

Communication

- **Enquête de satisfaction** sur les moyens de communication utilisés
- **Rédaction** des Brèves de Vandéins et du bulletin municipal

Finances

- **Résultats** connus au 1^{er} trimestre 2026
- **Dépenses** importantes pour l'entretien des véhicules (tracteur, voiture communale)
- **Réfection** de la voirie
- **Projet de commerce** engagé

Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers

- **Nomination d'un nouvel adjoint** (Camille GENTNER) suite cessation activité (Xavier QUEY)
- **Achat de petit matériel** (tensiomètre brassard, renouvellement lot sauvetage...)

- **Renouvellement engagement** (Florian JAYR)
- **Demande de devis** pour EPI (vêtements, chaussures ...)
- **Formations recyclage** dispensées par Gilles AIGUS de Montracol
- **Achat d'un camion** de pompiers 7 places et entièrement équipé



Bâtiments

- **Salle des fêtes** : nettoyage du circuit de chauffage au sol
- **Salle des fêtes** : changement du béton désactivé
- **Locatifs du presbytère** : pose d'un caniveau devant les garages
- **Mairie** : nouvelle banque d'accueil
- **École** : installation d'étagères
- **Commerces** : Poursuite du projet, rénovation du four

Projets 2026

- **Église** : Projet travaux électricité intérieure, extérieure
- **Mairie et salle des fêtes** : réfection des peintures des porches



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- **Mise en place de référents** relatifs aux violences intrafamiliales
- **Participation financière** au repas de fin d'année aux habitants de plus de 75 ans, ou ballotins de chocolats offerts



Chemins et voiries

Travaux réalisés en 2025

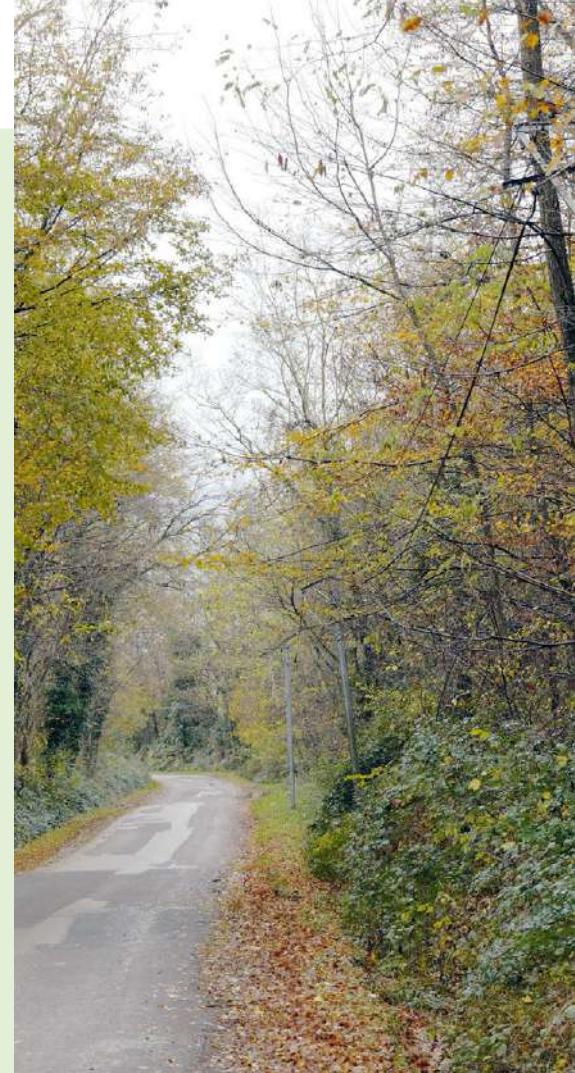
- Route des Rappes - Chemin des Cadolles - Route des Geoffray (reprise de fossé et busage) - Chemin des Binochons - Réparation des couches de roulement sur différentes routes
- Réseau eau potable : reprise réseau lotissement de Marmont
- Pose de plots solaires à led de surface au niveau des passages piétons

Projets en cours

- Peinture de la signalétique au sol (passage piétons, stop, cédez le passage)
- Place parking PMR au stade

L'élagage des arbres en bordure de voies publiques est une obligation pour les propriétaires

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des véhicules, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public (Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1 881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921). Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 1 16-2-5 0 du Code de la voirie routière). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Le ramassage des ordures ménagères peut être suspendu si leur accès est entravé.



Cimetière

- Pose columbarium (*)
- Reprise concessions
- Portail repeint

(*) l'installation non conforme au cahier des charges sera modifiée



Urbanisme

La commune de Vandeins a traité pour l'année 2025 :

- **23 déclarations préalables** dont 3 dossiers photovoltaïques et 5 permis de construire

Depuis le début du mandat (mars 2020- octobre 2025)

- **161 déclarations préalables** dont 40 dossiers panneaux photovoltaïques
- **46 permis de construire** dont 15 maisons individuelles

IMPORTANT : Procédure à suivre pour les demandes de dossiers d'urbanisme avant de commencer les travaux :

- Déposer sa demande en ligne sur le portail : <http://portail.siea-sig.fr/sve>
- Attendre la notification de l'arrêté
- Procéder à l'affichage sur le terrain pour le recours au tiers (2 mois)

Commissions communales

Syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal d'Energie et de Communication de l'Ain (SIEA)



Établissement Public de Coopération Intercommunale dédié à l'aménagement du territoire, le SIEA gère pour la commune l'éclairage public (conception et réalisation des infrastructures, maintenance, achat d'énergie, conseils techniques...). Il intervient également dans l'installation de moyens de communication pour réduire la fracture numérique des territoires ruraux. Il apporte également son conseil pour développer les énergies renouvelables. Pour rappel, le déploiement de la fibre dans notre commune est assuré par l'opérateur Orange.

- **Installation d'une borne pour recharge** de Véhicule Électrique (IRVE) sur le parking de la salle des fêtes
- **Étude de la rénovation de l'éclairage public** (éclairage led) dans le village et notamment le chemin de Marmont

SIVOSS Montcet -Montracol-Vandeins

Le syndicat à vocation scolaire et sportive, administré par des élus des trois communes, finance et organise les conditions matérielles du fonctionnement des 3 écoles municipales et des activités périscolaires. Il emploie notamment le personnel spécialisé de maternelle (ATSEM), de la cantine, de la garderie, de l'entretien des locaux. Dans le domaine sportif, il participe au financement et à l'entretien des installations du Football Club Bressan (FCB). Il assure l'enseignement des différents niveaux scolaires, répartis sur les trois écoles (Maternelle et Cours Préparatoire à Montracol, Cours Préparatoire et Cours Elémentaires à Montcet et Cours Elémentaires et Cours Moyens à Vandeins).

- 10 classes regroupant 254 élèves
- 3 cantines sur chacune des communes avec plus de 30 000 repas servis chaque année
- 1 garderie regroupée dans des nouveaux locaux à MONTRACOL
- 16 salariés regroupés dans les emplois d'ATSEM, de cantinières et aides cantinières, animatrices à la garderie et agents d'entretien
- 3 associations qui gèrent les restaurants scolaires, la garderie et la bibliothèque intercommunale
- Et en 2025, regroupement de 5 communes pour les plateaux sportifs : Buellas, Polliat, Montcet, Montracol et Vandeins



On a fêté les 50 ans du SIVOSS

Un moment convivial a été organisé le 10 octobre pour fêter dignement ce cinquantième anniversaire en la présence de Clotilde FOURNIER et de tous les anciens maires des 3 communes.

Christophe SUBTIL, actuel président a évoqué l'évolution du SIVOSS. En 1975, un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est créé pour améliorer l'enseignement en regroupant les élèves des trois communes dans des classes à niveau unique. Cette création a été initiée par 3 élus visionnaires, Jean MERLE de Montracol, Gilbert BERTILLOT de Vandeins et Albert MERCIER de Montcet. À souligner que c'était le premier RPI du département. Le transport des élèves évolue avec l'acquisition de véhicules adaptés, puis est confié à des transporteurs externes à partir de 1996, et finalement à la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse en 2018.

La restauration scolaire est également réorganisée avec la création d'une association intercommunale en 1976. Les repas, initialement préparés localement, sont désormais livrés par une société extérieure depuis les années 2000. Les municipalités et le SIVOSS ont investi dans les équipements nécessaires pour les cantines.

En parallèle, une garderie est mise en place à Montracol en 1975, puis une seconde à Montcet, pour répondre à l'augmentation du nombre d'enfants. Le SIVOSS a également contribué à l'embauche de personnel et à l'amélioration des infrastructures scolaires et sportives.



Syndicat Mixte Veyle-Vivante (SMVV)

Bassin versant de la Veyle : 680 km²,
49 communes sur la Dombes, la Bresse et le Val de Saône. Compétences : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dans un contexte de changement climatique.

- **Finalisation du projet de renaturalisation** de Veyle à Polaizé (Poliat)
- **Changement de statut** qui confirme le rôle des 3 Etablissement Publics de Coopération Intercommunale EPCI (Grand Bourg Agglomération, Communauté de Communes de la Dombes et Communauté de Communes de la Veyle). Le niveau communal est toujours représenté par des référents.

La Veyle après renaturalisation



© Syndicat Mixte de la Veyle Vivante

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Veyle-Reyssouze-Vieux Jonc

Ce syndicat, qui rassemble 22 communes, assure la production et distribution de l'eau potable à l'ensemble des abonnés de son territoire (production annuelle : 3,3 millions de m³). Il possède deux zones de captage (St Rémy et Poliat) et six châteaux d'eau. La télé-relève des compteurs d'eau permet de déceler plus rapidement les éventuelles fuites sur le réseau de distribution.

- **Renouvellement du réseau de canalisation** (lotissement de Marmont)

Syndicats intercommunaux

→ Tri raté, facture salée...

Un déchet mal trié va augmenter le coût de traitement, qui sera répercuté et pris en charge par la commune et donc par les Vandénois. Bien trier les déchets est un besoin pour limiter l'impact sur l'environnement, la santé et l'économie. C'est également nécessaire pour ne pas augmenter les impôts locaux. Le tri, c'est respecter les bons conteneurs mais c'est surtout déposer les déchets en vrac non compactés ensemble.

LES CONSIGNES DE TRI

LE BAC JAUNE



EN VRAC

Tous les papiers

BIEN VIDÉS
PAS IMBRIQUÉS

LE VERRE



LE VERRE

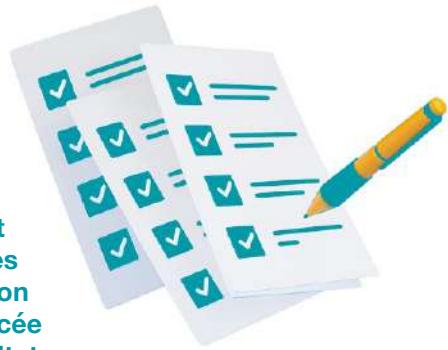
LES ORDURES MÉNAGÈRES



EN SAC
FERMÉ

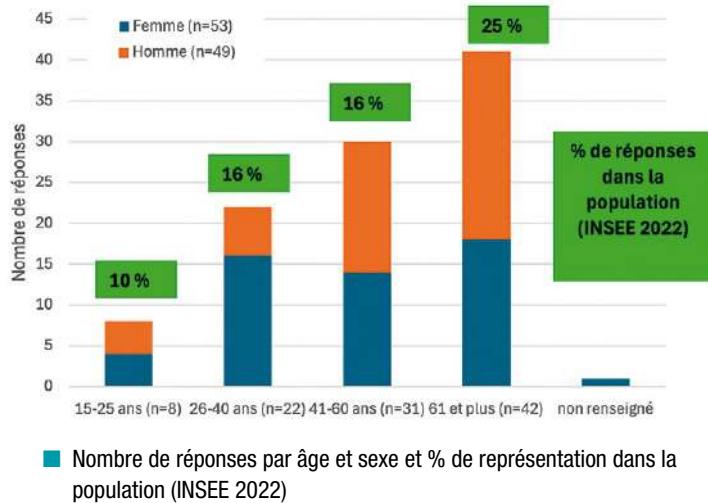
Une enquête de satisfaction a été réalisée en juin 2025 pour connaître vos avis sur les moyens de communication, développés par votre municipalité, pour vous informer sur la vie de notre village. Un formulaire de 14 questions vous a été proposé, en version papier déposé dans votre boîte à lettres et en version numérique.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu nous donner leur avis. Les résultats ont confirmé que les attentes des Vandénois(es) étaient nombreuses et différentes selon les générations. La diversité des moyens de communication, renforcée durant ce mandat, a répondu à la majorité de vos besoins. Les résultats les plus importants sont présentés dans les lignes suivantes.



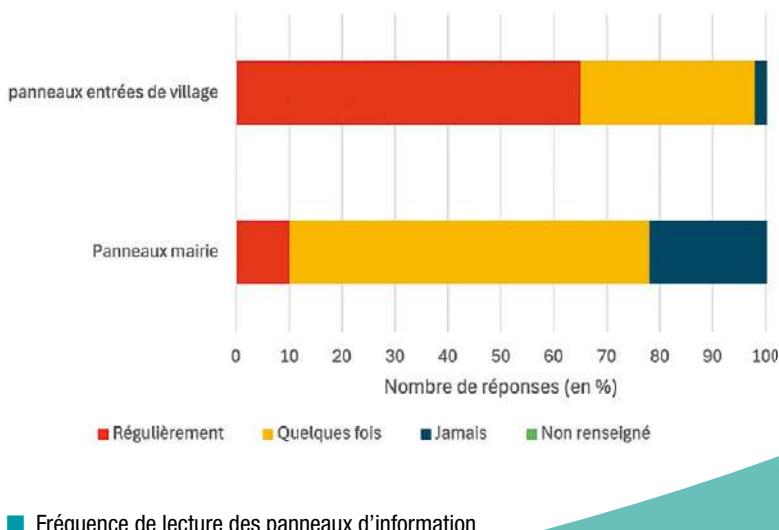
→ 104 Vandénois(es) ont répondu...

Le formulaire d'enquête a été complété par 53 femmes et 49 hommes soit 18% de la population de notre commune (INSEE 2022). Cette participation non négligeable n'est vraisemblablement pas représentative de notre population. Les personnes âgées de plus de 60 ans ont mieux répondu que les autres classes d'âges et notamment les jeunes de 15-25 ans qui n'ont représenté que 10 % de leur effectif. De nombreuses réponses ont été obtenues lors de l'apéritif dînatoire par des personnes, de fait, favorables à ce genre de manifestation.



→ Les panneaux d'affichage doivent être conservés en l'état (60% des avis)

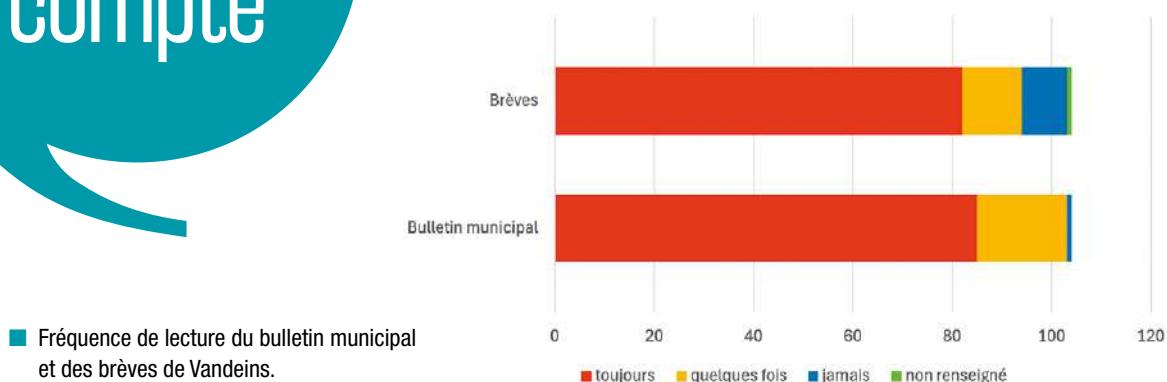
Les panneaux aux entrées du village sont lus régulièrement pour 64% des avis. Ils concernent des informations succinctes lues par les automobilistes. Pour 60% des personnes interrogées, ils doivent être conservés en état sans être remplacés par des panneaux plus importants. Les panneaux installés devant la mairie sont obligatoires pour présenter les informations réglementaires. Ils ne sont lus régulièrement que par 10 % des sondés.



Votre avis
compte

Votre avis compte

→ Les supports papier plébiscités par les plus de 25 ans

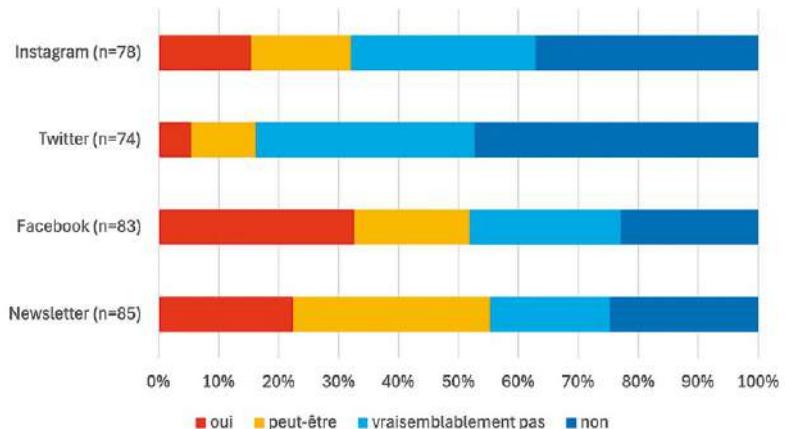


Le bulletin municipal et les Brèves de Vandéins sont toujours lus à plus de 80 % des sondés. Cette proportion est nettement inférieure pour les 15-25 ans (39%). Les images et illustrations sont les informations les plus regardées, viennent ensuite les informations synthétiques, le dossier thématique et enfin les interviews. Toutes les rubriques du bulletin municipal sont toujours lues pour 50% des sondés. Cette fréquence s'élève à plus de 70% pour les rubriques de l'état civil, les informations pratiques et les associations.

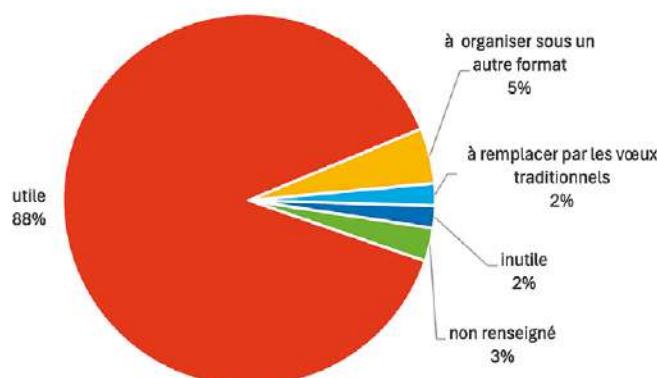
→ Les moyens numériques jamais utilisés pour le quart des Vandénois(es)

L'application PanneauPocket et le site internet de la commune ne sont pas consultés par respectivement 23% et 35% des sondés. Les rubriques du site internet sont jugées suffisantes pour 80% des sondés. Moins d'un tiers des sondés sont favorables à l'utilisation d'autres applications comme Facebook (27%), Newsletter(19%), Instagram (12%) et Twitter (4%).

- Avis des sondés sur les nouveaux moyens de communication à développer.



→ L'apéritif dinatoire plébiscité mais...



Cette manifestation organisée pour créer du lien, en remplacement des traditionnels vœux du maire, est jugée utile pour 88% des sondés mais ce résultat surestime vraisemblablement l'avis des Vandénois(es). La majorité des réponses à cette enquête a été obtenue lors du dernier apéritif dinatoire et de fait a concerné un public acquis à ce type de démarche.

- Avis des sondés sur l'utilité de l'apéritif dinatoire

→ Perspectives



De façon attendue, les Vandénois(es) n'utilisent pas les mêmes moyens de communication. Quand le support papier est plébiscité par les plus âgés, les jeunes préfèrent les moyens numériques. Pour autant, ces différences générati onnelles n'apparaissent pas sur la nature des informations recherchées qui varie selon les personnes en fonction des centres d'intérêt individuels sans lien avec l'âge. De façon unanime, les images et illustrations sont les informations consultées en premier mais les informations de fond ne sont pas délaissées pour autant.



Depuis le début du mandat, la municipalité a cherché à diversifier les moyens de communication. Cette stratégie semble répondre aux attentes des Vandénois(es). La communication en direct est le moyen le plus efficace pour échanger, confronter des idées et partager des objectifs communs. L'apéritif dinatoire a permis d'ouvrir un espace de rencontre, souvent vécu comme un moment récréatif. À l'avenir il serait opportun de trouver d'autres occasions de rencontres où les personnes peuvent échanger sur un thème donné, sur le modèle des conventions citoyennes. Des tentatives ont été réalisées dans le cadre des dossiers thématiques permettant aux Vandénois(es) de pouvoir s'exprimer sur un sujet donné. Elles ont montré à chaque fois que l'on pense mieux à plusieurs que tout seul.



- Trois groupes de paroles organisés en 2024 sur le thème du changement climatique avec des jeunes non actifs, des actifs et des retraités de la commune.

Votre avis compte

École et périscolaire



→ Contacts

ECOLE DE VANDEINS

Céline VEIGAS (directrice), 04 74 30 24 55

ASSOCIATION DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Cyrielle CHERRIER, cantine.rpi.parents@gmail.com

ASSOCIATION DE LA GARDERIE

Justine MARTINS-NOVO, 06 59 15 91 82, moussaillons.cie@gmail.com

TRANSPORT SCOLAIRE

Agence Grand Bourg Mobilités - 04 74 45 07 60,
rubisjunior@grandbourg.fr - <https://start.rubis.grandbourg.fr>

SIVOSS

Christelle BERARDAN, 06 67 92 57 92,
(référente SIVOSS pour Vandeins)

ASSISTANTES MATERNELLES

- Séverine BUSSON, 85 rue des Écoles, 06 74 16 02 73
- Muriel DUFOUR, 414 impasse Brosse, 09 73 60 20 11
- Sophie ROBIN, 27 impasse Clos Charmant, 06 84 53 99 83
- Sarah DEGUIGNE, 82 chemin de Genervray, 06 30 01 53 72
- Floriane MATHY, 81 rue des Magnolias, 06 63 95 33 65
- Lory BRON, 623W route de Vonnas, 06 58 08 35 77

● Association des restaurants scolaires

La cantine lutte contre le gaspillage !

Le conseil d'administration composé essentiellement de parents d'élèves bénévoles, assure la gestion financière, le choix et la livraison des repas.



La cantine des enfants de notre commune est gérée par le SIVOSS en tant qu'employeur des cantinières et par l'association des Restaurants Scolaire du RPI Montcet-Montracol-Vandeins qui œuvre à son bon fonctionnement par la tenue des inscriptions, les choix et commandes de repas et la facturation. Les parents d'élèves bénévoles composant le conseil d'administration mènent de nombreux projets afin d'améliorer les services de notre cantine.

À la suite de notre Assemblée Générale, 2 nouvelles mamans nous ont rejoints pour renforcer notre bureau.

L'association maintient pour cette nouvelle année ses différentes mani-



festations : vente de gâteaux BIJOU (novembre 2025), repas de Noël, vente d'objets (février 2026), vente de plants et animations (avril 2026), vente de serviettes/étiquettes (fin d'année scolaire). Les ventes et bénéfices nous permettent de limiter l'aug-

mentation des repas des enfants.

Et comme pour tout bon fonctionnement il faut des petites mains, l'association recherche des bénévoles alors n'hésitez pas à venir nous aider tout en passant un bon moment lors de nos manifestations.



Contact : cantine.rpi.parents@gmail.com

Association de la garderie

Le conseil d'administration, composé essentiellement de parents d'élèves bénévoles, assure la gestion financière de la garderie.



La garderie Moussaillons & Cie accueille les enfants scolarisés au RPI de Montcet-Montracol-Vandeins les matins avant l'école, à partir de 7h15, et les après-midi après l'école, jusqu'à 18h30.

Le service est assuré par une équipe de six animatrices expérimentées — Maryse, Nadine, Zarah, Julie, Laurie et Aline — qui veillent chaque jour au bien-être et à la sécurité des enfants dans une ambiance bienveillante et conviviale.



→ Une association investie

La garderie est gérée par une association de parents d'élèves bénévoles composée de huit mamans, dont une nouvelle recrue venue renforcer une équipe déjà très engagée. Cette structure de loi 1901 assure les inscriptions des familles, la gestion financière et le suivi du fonctionnement quotidien.



Les enfants du RPI sont accueillis dans une seule et même garderie à Montracol, ce qui favorise la convivialité et simplifie l'organisation pour tous.

Le SIVOSS des trois communes participe activement à cette organisation en mettant à disposition les locaux, rénovés en 2024 et en employant le personnel de garderie, dont les heures sont ensuite refacturées à l'association

→ Des finances stables et des projets pour l'avenir

La trésorerie de l'association est désormais équilibrée et montre même une amélioration constante par rapport aux années précédentes.

Cette situation stable permet de pérenniser l'association et de continuer à renouveler les jeux ainsi que le matériel destiné aux activités manuelles, afin d'offrir aux enfants un environnement toujours attractif et stimulant.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs depuis octobre 2022. Les tarifs sont calculés au quart d'heure, offrant ainsi une grande flexibilité aux parents. De plus, il n'est pas nécessaire de réserver à l'avance, ce qui simplifie l'organisation pour les familles.

L'association remercie tous les acteurs de la garderie — parents, animatrices, SIVOSS, membres actifs — qui permettent à la structure de poursuivre son activité et d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Présidente : Justine MARTINS-NOVO

Secrétaire : Mélanie ISABEY

Trésorière : Aurélie COMBIER

Facturation : Maud DÉNNI, Émilie LOPES

Mail et inscriptions : Armelle BELLU, Caroline RAVIER

Membre : Élodie SCHMITT



Justine Martins-Nov 06 59 15 91 82
moussaillons.cie@gmail.com

École et
périscolaire

État civil

10 naissances - 2 mariages - 3 décès

ont été enregistrés sur la commune entre le 15 novembre 2024 et le 15 novembre 2025. Les noms mentionnés ci-dessous le sont avec l'accord des familles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Si vous souhaitez que vos informations soient publiées dans une prochaine édition, n'hésitez pas à contacter les services de l'état civil de la mairie.



*Tous nos voeux
de bonheur aux mariés*

Christelle NUGUET
& Florian JAYR



*Bienvenue aux bébés
et félicitations à leurs parents*

A nos concitoyens disparus



→ CONTACTS DES ASSOCIATIONS

SLIS

Christophe MOINE - 06 60 83 19 85
Camille GENTENER - 06 33 92 38 35

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Florian LOUVENAZ - 06 76 76 01 37

SOU DES ÉCOLES

Mélanie TORCHE
sou_des_ecoles_vandeins@hotmail.com
 Sou.Vandeins

COMITÉ CYCLISTE

Michel ANTOINET - 06 16 16 66 81
Agnès MALECKI - 06 43 11 96 04
Colette MOREL-PACLET - 06 24 63 44 74

COMITÉ DES JEUX

Céline ANTOINET - comitedesjeuxdevandeins@gmail.com
Dominique TORCHE - 07 67 26 85 81
 Comité des Jeux de Vandeins

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Christophe FLAMIN - 06 47 70 33 30

CLUB LOISIRS ENSEMBLE

Marie-Claude BERTILLOT
bertillotmarieclaude@gmail.com

CHORALE

Jean FONTAINE - 06 85 22 81 19

ASSOCIATION DES CONSCRITS DE VANDEINS

Lola BASSET - lolabasset@icloud.com

JOYEUSE BOULE DE L'IRANCE

Didier JOUARD - didier.jouard66@gmail.com

FC BRESSANS

Bruno DOMMANGE - bruno.dommange@yahoo.com
Cécilia RICOL (secrétaire) - rcecilia01@yahoo.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Françoise CHAVAT - 07 88 44 23 00
b2mvsporsante@gmail.com

AMICALE DONNEURS DE SANG

Myriam BRIFFOTEAUX - myriam.briff@wanadoo.fr

COMITÉ INTERCOMMUNAL FNACA

Jean-Louis MICHAUD - 04 74 50 03 31

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE (Montracol)

Maryse FAVIER - bibli.montracol@orange.fr

Conscrits

L'association des conscrits est un groupe de jeunes de 18 à 21 ans.

Nous passons chez les habitants afin de passer un agréable moment avec ces derniers. Nous organisons des événements comme la tartiflette, le banquet et les matefaims.



Vie associative

Vie associative

Comité des Jeux



Une belle année 2025 écoulée pour notre équipe du Comité des Jeux et déjà nous pensons aux manifestations 2026, comment les faire évoluer ou comment les rendre encore plus festives et divertissantes pour les habitants de Vandeins !

■ La matinée **Village propre** aura lieu le **dimanche 22 mars** dès 9h30 sur la place de la mairie. Munissez-vous de gants, d'un gilet fluo et de bonnes chaussures étanches pour débarrasser nos routes et chemins des détritus de toute sorte ! Les enfants qui participeront au ramassage seront récompensés pour leur investissement.



■ La **vogue** aura lieu le week-end des **16 et 17 mai**. Les forains et leurs manèges seront présents comme chaque année et nous vous attendons nombreux pour que cela puisse encore perdurer et permettre aux autres associations de continuer

également leurs animations: course cycliste, repas bréchets, concours de boules, etc.

De notre côté, nous étudions une nouvelle animation pour la journée du samedi.

■ Le **vide-grenier** a réuni, cette année encore, un très grand nombre d'exposants et de visiteurs, le beau temps était avec nous et les amateurs d'un bon steak charolais accompagné de ses frites et de sa salade verte ont fait des heureux ! En 2026, il aura lieu le **dimanche 6 septembre** dès 5h et il vous sera proposé un repas complet le midi (steak, frites, salade, fromage, dessert).

■ La **soirée du Beaujolais Nouveau** animée par le duo Tom et Rémi a ravi plus d'une centaine de convives et nous espérons vous réunir encore plus nombreux à cette soirée pour danser et chanter tous ensemble le **vendredi 20 novembre**.

■ Le **dimanche 6 décembre** le Père Noël viendra nous rendre visite avec son traîneau et ses papillotes lors de la **Fête de Noël**. Vous pourrez profiter d'un tour de calèche dans notre village illuminé par les décorations et les enfants pourront également faire une balade à dos de poney.

La marche des lucioles viendra clôturer la journée pour les petits et les grands !

Le Comité des Jeux met à la disposition des habitants de Vandeins, des communes voisines et des associations, des matériels en location ainsi que de la vaisselle disponible à la salle des fêtes et à domicile.

Nous avons investi sur un 3^e chapiteau 6x3m et une plancha à gaz. Toutes les assiettes ont été changées en 2025.

Toutes les locations sont gérées par des membres du comité qui prennent sur leur temps libre pour vous servir du mieux qu'ils peuvent. Nous vous demandons de respecter les horaires de départ et de retour des locations pour qu'ils puissent continuer à vous servir.

Toute l'équipe du Comité vous souhaite une belle et heureuse année 2026, remplie de fêtes et de joie !



Céline ANTOINET, présidente - Tél 07 67 26 85 81 - [Comité des Jeux de Vandeins - comitedesjeuxdevandeins@gmail.com](https://www.facebook.com/comitedesjeuxdevandeins)

Sou des écoles

Le Sou des écoles de Vandeins est une association loi 1901 à but non lucratif composée de parents d'élèves bénévoles.

- **Notre objectif :** Réunir les fonds nécessaires pour aider à la réalisation des projets scolaires sur les 3 écoles du RPI, tels que les sorties culturelles, les voyages et les intervenants extérieurs, mais aussi pour améliorer le quotidien des enfants à l'école par l'achat de petit matériel et de jeux fait par les enseignants.
- **Comment ?** Grâce à ceux qui participent à nos manifestations et nous vous en remercions !
- **Les manifestations :** En fonction de ce qui est organisé, les 6 personnes du bureau ne suffisent pas.

N'hésitez pas à nous faire connaître si vous voulez nous aider sur une manifestation. Nous vous accueillerons avec plaisir et bonne humeur !



À retenir

- 28 février : Quine loto
- 28 mars : Carnaval
- 13 juin : Concours de pétanque



Mélanie TORCHE, présidente

Tél 07 67 26 85 81

Comité des Jeux de Vandeins

sou_des_ecoles_vandeins@hotmail.com

La Joyeuse Boule de l'Irance

L'assemblée générale de la Joyeuse Boule de l'Irance présidée par Didier Jouard s'est déroulée vendredi 3 octobre 2025 en présence de Mme le maire et de nombreux licencié(e)s. Le président remercie Christine Ricol qui souhaite se retirer.

Une minute de silence a été observée en souvenir de M. Gilbert Bertillot, ancien maire et licencié, qui a œuvré pour la création du boulodrome ainsi que pour M. Roland Rouge, licencié de la JBI, qui nous ont quittés au cours de cette année.

Pour la 17^e année, le président Didier Jouard est ravi de la présence des licenciés et profite de remercier les bénévoles qui, tout au long de la saison, font vivre le boulodrome.

Le 3 mai 2025 se sont déroulés les éliminatoires du secteur 12,

organisés par la JBI, regroupant 9 communes pour une qualification aux championnats de l'Ain. La société était en charge du repas servi à la salle des fêtes pour une centaine de personnes.

Tous les concours sont reconduits en 2026 suivant le calendrier. À savoir que la JBI sera en charge de la dernière journée du concours féminin le 9 mai 2026 où 32 triplettes disputeront une place pour une qualification au championnat de France, où l'équipe féminine évolue pour la deuxième année.

Deux sponsors sont à l'honneur : BCD Boyauderie Christian Duclos ainsi que SBE Société Bressane Électricité Benoît Jouard qui nous ont aidés financièrement à changer toutes les tenues.



Didier JOUARD (président)
06 87 61 06 11

Vie associative

Vie associative

Club Loisirs Ensemble

En 2025, 70 adhérents au club loisirs ensemble se sont rassemblés chaque premier mardi de chaque mois pour partager un repas et s'adonner à divers jeux (coinche, jeux de sociétés ou pétanque quand le temps le permet), un rendez-vous attendu par tous.

Une pensée pour nos adhérents Maxime Ricol et Gilbert Bertillot qui nous ont quittés cette année.

- Répétition de la Chorale dirigée par Jean Fontaine les deuxième, troisième et quatrième mardi de chaque mois sauf juillet et août.
- Un repas servi par PL Évents Traiteur le 13 mai a régalé les papilles de chacun.
- Un voyage en direction de Chanaz (la petite Venise) réunissait 32 personnes du club et 10 personnes extérieures. Cette sortie a laissé des souvenirs précieux et contribué à renforcer les liens ,elle sera reconduite en 2026.
- Le 7 octobre, 59 personnes prenaient la direction du restaurant d'Illiat pour déguster un repas grenouilles.

Le Club Loisirs Ensemble reste un lien fort et permet à chacun de participer à sa façon afin que cette association perdure. Rejoignez-nous si vous aimez chanter, jouer, faire de nouvelles rencontres et aussi nous apporter des idées.



À retenir

- 6 février : Assemblée Générale
- 17 février : Belote coinchée
- 4 avril : Théâtre
- 7 juillet : Coinche et pétanque



● Bibliothèque intercommunale

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous dans des locaux agréables mis à disposition par la commune de Montracol, et financée par le SIVOSS.

Vous pouvez venir découvrir nos ouvrages seul ou en famille, nous demander des livres. Une navette fait le lien entre la direction de la Lecture Publique et la bibliothèque deux fois par mois.

Chaque année, nous achetons de nouveaux livres pour les enfants et les adultes. Nous effectuons aussi un renouvellement d'ouvrages auprès de la DLP.

Nos activités de l'année :

- **Le 16 avril 2025**, les enfants ont assisté au spectacle de la conteuse Aurélie Loiseau, « Ô, Clair de la nuit ».
- Les enfants des écoles maternelles sont venus nous rendre visite **en janvier, avril et début juillet** afin de découvrir la bibliothèque et emprunter des livres.
- Suite à la demande de la directrice du relais Petite Enfance, nous avons accueilli les assistantes maternelles avec les jeunes enfants (**les 5 juin et 9 octobre** pour Montracol et le **6 octobre** pour Montcet).



→ **Le 18 octobre 2025**, s'est déroulée l'opération « Premières Pages » financée par le Département de l'Ain avec une animation autour d'un kamishibaï et la remise du livre de Anne Derenne « Attention ! il y a un loup dans ce livre ».

⌚ Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi : 16h30 à 18h

Uniquement le mercredi durant les vacances scolaires.
Fermée pour les vacances de Noël.

Inscription gratuite.

*N'hésitez pas à nous rejoindre,
vous serez les bienvenus !*

**Vie
associative**

Vie associative

● Comité cycliste de Vandeins

Nouvelle équipe...

Nouveau défi pour maintenir la plus ancienne course cycliste du département de l'Ain !

Un grand merci à nos sponsors qui nous ont permis de poursuivre cette belle manifestation. Car aujourd'hui, sans leur aide financière, nous n'aurions pu organiser ce 61^e Prix Cycliste de Vandeins !

Il en est de même pour la sécurité des épreuves où 23 signaleurs, recrutés sur notre commune et même dans quelques villages voisins, ont assuré la surveillance des intersections sur l'ensemble du parcours avec, cette année, une grande amplitude horaire (12h30 à 18h) due à la division des catégories en 2 courses pour limiter le nombre de coureurs sur le circuit de 8 km. Nous les félicitons pour leur implication car ils font parfois face à des automobilistes récalcitrants voire irrespectueux.

Le CPI de Vandeins a assuré le poste des secouristes, obligatoire pour toute manifestation sur la voie publique. Merci à Camille, qui a géré le dossier et,

accompagnée de Cléa, couvert les secours des 175 coureurs engagés sur les deux courses. Merci aussi aux Sapeurs Pompiers de permanence ce jour-là sur la commune.

Comme les précédentes années, Saint-Denis Cyclisme était à nos côtés pour la partie technique, en charge des classements et de la réglementation FFC.

Cette belle journée sportive s'est terminée par une soirée-paëlla conviviale offerte par le Comité Cycliste. Satisfaction pour la nouvelle équipe qui a rempli la mission qu'elle s'était fixée : sauver le Comité Cycliste de Vandeins de la dissolution. Mais pour combien de temps... ?

Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation du 61^e prix de cette année 2025 et invitons tous(tes) les passionné(e)s du vélo à nous rejoindre pour que perdure cette association. On recrute !

RDV dimanche 17 mai 2026 pour la 62^e édition ! Venez nombreux !



Amicale des Donneurs de Sang

Mézériat – Chaveyriat – Vandeins

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Mézériat, Chaveyriat et Vandeins a pour objectif de promouvoir le don de sang et de sensibiliser les personnes sur l'importance vitale de ce geste.

Nous sommes désormais 10 membres et une nouvelle nomination a eu lieu cette année, Myriam Briffoteaux est devenue présidente de l'Amicale. Notre association facilite la collecte des dons de sang gérée par les Établissements Français du Sang et améliore la qualité de la collation offerte après chaque don avec notamment des parts de tartes salées et/ou sucrées locales. Le financement de ces suppléments est entièrement pris en charge par l'association grâce aux différentes manifestations organisées au cours de l'année (repas, thé dansant...).

Cette année, nous avons été ravis d'inviter pour un apéritif les 10 entreprises locales qui se sont engagées à équiper leurs véhicules d'autocollants pour promouvoir le don du sang. M. Tirand, président de l'Union Départementale des Associations pour le Don de Sang Bénévoles de l'Ain, nous a rejoints pour les remercier.

- ART D'EN FER à Chaveyriat
- CF COUVERTURE à St Jean-sur-Veyle
- DAL ALU Habillage Habitat à Feillens
- Ets DEGLETAGNE Jean Michel à Mézériat,
- Menuiserie DEGLETAGNE Serge à Perrex,
- Électricité DF FERRAND Didier à Mézériat
- Isolation FOULON Yann à Confrançon
- Maçonnerie EL OUARIACHI Mehdi à Mézériat
- IL & ELLE DECO à Chaveyriat
- POLYHABITAT à Mézériat

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces événements et qui ont ainsi contribué au bon fonctionnement de notre association.



Collectes

2026

Salle des fêtes
de Chaveyriat
16h-19h

- Lundi 16 mars
- Mardi 26 juin
- Lundi 10 août
- Lundi 2 novembre

*Nous comptons sur vous
et votre générosité !*

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être en bonne santé
- Être reconnu(e) apte au don par l'EFS
- Pesar au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

RAPPEL : La prise de rendez-vous est privilégiée mais pas obligatoire. Les collectes de sang disponibles à la réservation sont consultables sur le site « mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr », plateforme de réservation en ligne de l'EFS mise en place pour l'ensemble des collectes mobiles de l'Ain et du Rhône.

En 5 minutes, vous pouvez vérifier si vous êtes apte au don grâce au questionnaire en ligne disponible sur dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Puis-je donner mon sang ? » ou sur l'appli Don de sang.

Vie
associative

Vie associative



B2MV

Cette association de gymnastique volontaire regroupe les communes de Montcet, Montracol, Buellas et Vandeins.

Le Sport-Santé près de chez vous pour toute la famille !

L'association propose des cours ouverts à tous, dès 16 ans et sans limite d'âge ! Dans une ambiance conviviale, chacun pratique à son rythme des activités variées : renforcement musculaire, équilibre, pilates, gym dynamique ou douce. B2MV est affiliée à la fédération EPGV et tous les cours sont encadrés par des professeurs diplômés, formés et rémunérés, pour garantir un accompagnement de qualité et une pratique en toute sécurité. **Grande nouveauté** de cette saison 2025-26 : le lancement de **trois cours enfants** autour de la découverte du mouvement et du plaisir de bouger. Ces parcours de mobilités sont adaptés à chaque tranche d'âge : 18



mois-3 ans, 4-6 ans, 7-9 ans. L'objectif est de développer la motricité, la coordination et la confiance en soi tout en partageant un moment dynamique et ludique. **Il reste des places** pour vos bouts de chou !

À Vandeins, au cœur du village, vous avez accès à une activité physique encadrée qui permet de préserver sa forme, de rompre l'isolement et de partager un moment de bien-être avec des habitants de tous horizons. Lors des cours, les plus jeunes côtoient les moins jeunes (de 16 à 87 ans en 2024 !) dans un esprit convivial.

Alors rejoignez-nous ! B2MV accueille des adhérents tout au long de l'année, vous pouvez encore nous rejoindre !

👉 Quelques chiffres

- 12 bénévoles
- 4 animateurs professionnels rémunérés
- 10 cours hebdomadaires
- 36 semaines de cours de septembre à juin
- 4 communes : Buellas, Montracol, Montcet, Vandeins
- 177 adhérents en 2024

Vous pouvez encore rejoindre tout au long de l'année !

VANDEINS (Salle des fêtes)

- Pilates, mercredi 17h45
- Gym dynamique, jeudi 19h

MONTRACOL (Salle polyvalente)

- Pilates, mardi 18h30
- Gym dynamique, mardi 19h30
- Atelier équilibre, jeudi 15h

BUELLAS (gymnase)

- Gym dynamique, lundi 14h
- Cours enfants, mercredi 14h45 (7-9 ans), 15h45 (4-6 ans), 16h45 (18 mois-3 ans)
- Gym douce, vendredi 14h



● Service Local d'Incendie et de Secours de Vandeins (SLIS)

Au 1^{er} janvier 2024, le corps était composé de 12 sapeurs-pompiers volontaires dirigés par l'adjoint Christophe Moine.

→ Activité opérationnelle

(du 15 octobre 2024 au 15 octobre 2025)

- 13 interventions de secours à personnes
- 11 opérations diverses
- 1 feu de cheminée
- 2 accidents de la route



→ Promotions

Le caporal Guillaume Antoinet s'est vu décerner la médaille d'honneur en bronze pour ses 10 années de service au sein du corps des sapeurs-pompiers.



→ Départ en retraite

Le Sergent-chef Xavier Quey a choisi de faire valoir ses droits à la retraite après 35 années de service exemplaire.

Engagé en 1990 à la caserne de Bourg-en-Bresse, il a rejoint le CPI de Vandeins en 2003 dans le cadre d'un double engagement.

En 2010, il a quitté la caserne de Bourg-en-Bresse pour se consacrer pleinement à Vandeins, où il a occupé le poste d'adjoint au chef de corps jusqu'à son départ le 1^{er} mars 2025.

Le corps tient à le remercier chaleureusement pour son dévouement et son engagement tout au long de sa carrière.

→ Recrutement

Pour assurer le bon fonctionnement du SLIS, il est essentiel de renforcer les effectifs.

Nous invitons toute personne, homme ou femme, souhaitant s'engager au service de la population, à se renseigner auprès de la mairie ou directement auprès du chef de corps pour obtenir toutes les informations nécessaires à une éventuelle intégration.



Adjudant Christophe MOINE - 06 60 83 19 85
cpnvandeins@gmail.com

● Amicale des Sapeurs Pompiers

→ Vente de boudin

L'amicale des pompiers de Vandeins a organisé sa traditionnelle vente de boudins au mois de février 2025. Comme d'habitude, cette manifestation a rencontré un vif succès avec 160 kg de boudin vendus ainsi qu'un excellent moment en compagnie de la population.

→ Marche pédestre semi-nocturne

Ensuite nous avons organisé notre traditionnelle marche semi-nocturne au mois d'août 2025 qui a rencontré un énorme succès : 70 marcheurs en 2024 et 140 marcheurs en 2025. Ces randonneurs ont déambulé à travers nos chemins pédestres de 10 km suivi d'un petit repas apprécié par tous.



→ Téléthon

Organisation du petit déjeuner au profit du Téléthon, le samedi 6 décembre 2025, à la caserne des pompiers.

L'ensemble de l'amicale des pompiers remercie la population de Vandeins pour la bonne participation à l'ensemble de ces manifestations et vous remercie pour votre accueil chaleureux lors de la distribution de notre calendrier.



aspvandeins@gmail.com

Vie associative

Vie associative



Football Club Bressans

Club né en 2008 de la fusion de l'ESBC (Buellas Corgenon), l'ESMVM (Montcet-Vandeins-Montracol) et l'AS Polliat.

Le FC Bressans est un club de football intercommunal bien ancré dans le paysage local associatif et sportif.

Avec plus de 350 licenciés pour cette saison 2025-2026, le club poursuit son développement et ses ambitions. Les co-présidents Bruno Dommange et Pierre-Laurent Romagnolo se réjouissent de l'attractivité du club, fruit d'un travail collectif de tous les dirigeants bénévoles et de son salarié.

Au niveau sportif, notre équipe seniors 1 évolue en championnat départemental au plus haut niveau suite à la descente du championnat de Ligue, mais avec un 4^e tour de coupe de france. À l'inverse, notre équipe seniors 2 accède au niveau supérieur suite à une très belle saison et la montée en D2.

Pour les catégories jeunes, le travail qualitatif de l'équipe éducative conduite par Lucas Villafranca, se concrétise avec un effectif de 210 licenciés jeunes des catégories U7 à U17 mais surtout par l'obtention du Label Excellence délivré par la FFF qui vient récompenser la formation des nos éducateurs, mais également la qualité et l'encadrement des séances proposées.

Les valeurs du club se retrouvent au travers d'un « projet club » mis en place depuis quelques années avec une identité forte, un style de jeu, et de nombreuses activités hors sport pour le développement personnel des jeunes.

La volonté du FC Bressans est d'apporter une formation solide en terme de football (technique, tactique, mentalité) mais également en terme éducatif afin que tous les licenciés du club deviennent de bons citoyens (santé/citoyenneté/ fair play/culture/environnement).

Le FC BRESSANS reste actif sur de nombreux domaines :

- Organisation de **manifestations** sur nos 3 sites : quine loto, concours de pétanque et vente de saucisse merguez à Polliat, bréchets de la vogue et vente de choucroute à Vandeins, fête du Poulet à Buellas,
- **Stages de foot** organisés pour les jeunes durant les vacances scolaires alliant pratique sportive et sorties,
- **Communication** : un magazine et une présence sur les réseaux sociaux, permettant de suivre chaque semaine les résultats et la vie du club.

Le club, avec l'aide des municipalités, a également modernisé certains équipements ou locaux notamment le changement de l'éclairage sur le site de Vandeins, la rénovation du club-house sur le site de Polliat. L'installation d'un panneau d'affichage a été réalisée sur le site de Polliat grâce à quelques partenaires.

Le sponsoring et le mécénat restent une des priorités pour la bonne santé financière du club. Le FC Bressans remercie d'ailleurs chaleureusement tous ses partenaires pour leur soutien et invite d'ailleurs les entreprises intéressées à rejoindre le cercle des sponsors et partenaires.

Le FC Bressans souhaite remercier à travers ce bulletin, tous les dirigeants, les bénévoles du club, les sympathisants, les nombreux sponsors et bien sûr les municipalités sans lesquelles le club ne pourrait continuer d'exercer.



www.fcbressans.fr - [f](https://www.facebook.com/fcbressans) - [o](https://www.instagram.com/fcbressans/)



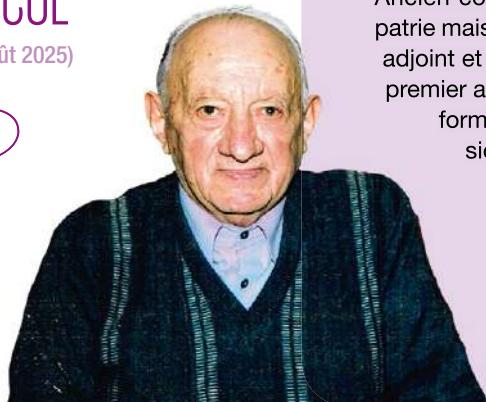


**En 2025, deux Vandénois nous ont quittés.
Ils ont marqué la vie publique de notre commune.**



Maxime RICOL

(30 juin 1933 - 11 août 2025)



Ancien combattant d'Algérie, Maxime était engagé pour sa patrie mais aussi pour sa commune. En 1971, il est élu second adjoint et siégera 2 mandats aux côtés de René DUCHEMIN, premier adjoint et de M. Gilbert BERTILLOT, maire. Tous trois formaient une équipe soudée et ont pris de bonnes décisions pour la commune. Parmi les nombreux souvenirs, il en est un qui illustre bien son implication : c'est Maxime lui-même qui est allé choisir avec Gilbert, les chaises que nous utilisons encore dans l'église. Chacun se souviendra de son accueil chaleureux, de sa simplicité, de son dévouement. Les habitants ne l'oublieront pas.

Gilbert BERTILLOT

(19 décembre 1930 - 4 septembre 2025)



Maire honoraire de Vandeins

Gilbert est né à Vandeins dans la ferme de ses parents. Il est passionné de musique depuis l'enfance et jouera du saxophone jusqu'à la fin de sa vie. Gilbert consacre une grande partie de sa vie au service de la collectivité. Volontaire et engagé, il est pompier volontaire de 1949 à 1971, lieutenant et chef de corps avant d'entrer au conseil municipal en 1958. Après deux mandats de conseiller, il est élu maire de Vandeins en 1971, fonction qu'il exerce avec passion et dévouement pendant quatre mandats, jusqu'en 1995. Sous son impulsion et avec le concours de ses différents conseils municipaux, de nombreux projets ont vu le jour et ont profondément transformé la commune : l'adduction d'eau, la première station d'épuration en 1981, le renforcement de l'électrification, le premier lotissement communal, la création de logements au presbytère, la création du Club Loisirs Ensemble et en 1975, il participa avec ses collègues de Montcet et Montracol au premier regroupement de l'école communale.

Pour toutes ces actions, il reçoit en 1991 la médaille d'or communale, départementale et régionale, des mains du sénateur-maire Jean Pépin. Cette distinction illustre la reconnaissance de toute une communauté envers son maire qui a toujours su agir avec sagesse, bienveillance et un regard tourné vers l'avenir. Son éternel sourire et le son de son saxophone vont terriblement manquer aux Vandénoises et Vandénois.



**La vie des
Vandénois**

Histoire

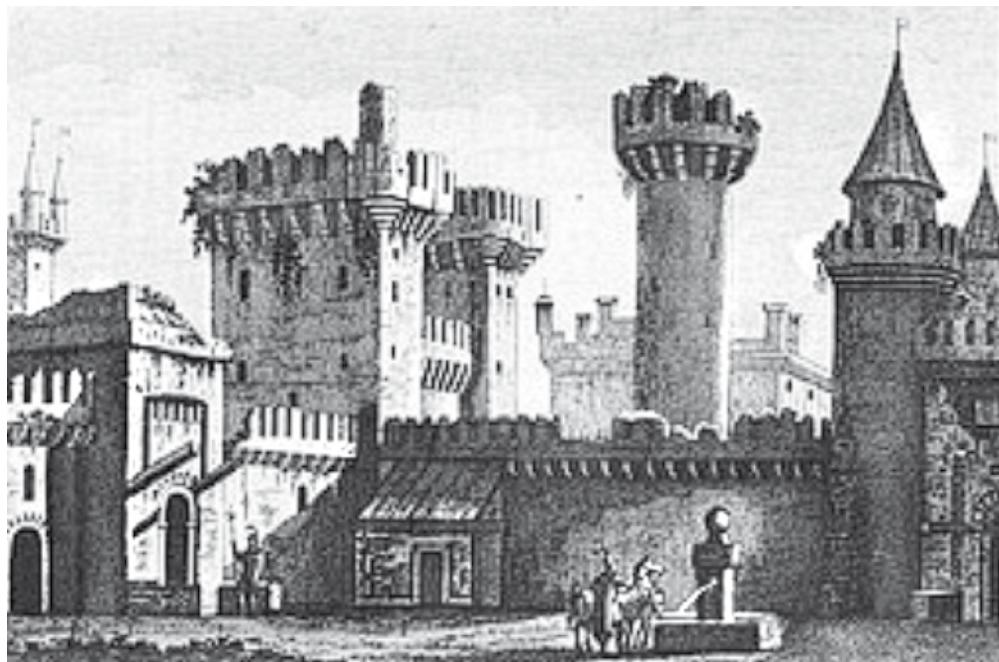
● Un château à Vandeins

Le saviez-vous, un château féodal a existé sur notre commune, de la fin du XIII^e jusqu'au début du XIX^e siècle. De cette bâtie, considérée à l'époque comme un des bâtiments les plus remarquables de la région, il ne reste rien, si ce n'est le nom de « Chandé » où il avait été construit. Son histoire, méconnue, est une vraie épopée romanesque qui prendra fin avec sa démolition dans des circonstances étonnantes. Heureusement il existe encore quelques sources du XIX^e pour faire mention de cette histoire. Nous remercions M. Guy Chaffurin qui nous a mis sur la voie.

seigneur était propriétaire du manoir de marmont. Hugues de Chandée fit bâtir un château fort en 1270 dans un lieu très marécageux.

Construit en briques et en pierres, sur des fondations très profondes, il subsista pendant plus de cinq siècles (jusqu'au début des années 1800) et certains estimaient que c'était l'un des monuments les plus remarquables de la région. Ses hautes murailles étaient garnies de parapets, de créneaux et de tourelles élégantes. Il était muni d'ouvrages extérieurs, de fossés et de pont levés.

Le château appartiendra ensuite à Balthazar de Rougemont, comte de Rougemont (1570-1635) et duelliste qualifié de « franc éclaircisseur » à la Cour du Roi. Ce haut et puissant seigneur à la fortune immense, habita alors ce château fort



Gravure du château de Chandé (Giulio Ferrario, 1830)

Vandeins tire son nom d'une ancienne famille gauloise. Plusieurs orthographies ont traversé les siècles : Vandeins - Vandens - Vandains - Vendeins - Vindins et enfin à nouveau Vandeins.

L'histoire de Vandeins fut marquée par Hugues de Chandée, premier du nom, seigneur de Chandée et de Vandeins au XIII^e siècle. Né en 1230, il est décédé en 1313 à l'âge de 83 ans! Un record pour l'époque. Sa seigneurie s'étendait à toute la paroisse de Vandeins et une partie de Polliat. Ce

auquel se rattachait plus d'une légende superstitieuse et plus d'un souvenir de justice sommaire qu'on se racontait pendant les veillées quand les portes étaient bien closes. Le caractère du baron n'en était pas moins formidable que l'aspect de son gothique château. Il était si prompt à découvrir une offense, si ombrageux sur le point d'honneur, et si disposé à liquider la moindre querelle l'épée à la main, qu'il avait acquis la sinistre réputation du plus fameux duelliste de son époque.

Sa conversion à la religion constitua l'un des tout premiers miracles de Saint Vincent de Paul, alors abbé de Châtillon-les-Dombes (aujourd'hui Châtillon-sur-Chalaronne) en 1617. Le seigneur, touché par la grâce, vendit sa terre de Rougemont et utilisa les trente mille écus gagés à faire des aumônes et diverses œuvres de piété.

Le château de Chandée subit une transformation aussi merveilleuse que son maître: la vieille forteresse féodale baissa ses ponts levés et devint comme un port ouvert à toutes les infortunes. Rougemont transforma son château en hôpital pour le corps et pour l'âme, et obtint du chapitre de Saint Jean (Lyon) l'autorisation d'exposer le Très Saint Sacrement en sa chapelle. Il fit nombre de donations aux couvents et monastères de la région et revêtit durant le reste de sa vie l'habit de capucin avec lequel il fut inhumé.

Le château de Chandée fut réparé et embellie lors de la construction de l'Église de Brou au début du XVI^e siècle. Les portiques, les cours, la chapelle et l'avant-cour de la chapelle furent restaurés par les habiles ouvriers et artistes que Marguerite d'Autriche employait à Brou.

Il a résisté aux guerres et même à la tourmente révolutionnaire qui le respecta pour conserver le modèle d'un véritable château fort du Moyen Age. Malheureusement, son dernier propriétaire dont on ignore le nom, a eu peur des suites de la Révolution, peur en fait que son château ne soit finalement démantelé et l'argent des matériaux revienne aux révolutionnaires. Il a donc démolie lui-même son château et revendu les pierres et les briques qui le composaient. Elles ont été utilisées ensuite pour la construction de maisons.

C'est ainsi qu'un chef d'œuvre du Moyen Âge a disparu de la terre bressane, au grand dam des amateurs d'arts, d'histoire et des touristes de l'époque. Il reste paraît-il quelques rares vestiges de ce château dans l'allée de Chandée, mais aucune indication n'est notée dans les livres.

Toutefois, il reste à Vandeins le manoir de Marmont, possédé en premier lieu par Jean De Bochard, damoiseau en 1450. Cette habitation a été soigneusement conservée et restaurée. ■

Manoir de Marmont



BIBLIOGRAPHIE

- Ferrario Giulio, *Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria e dei poemi romanzeschi di Italia*, 1830.
- Marchamp Frédéric, *Essai sur l'étude de l'histoire des pays composant le département de l'Ain*, 1800. *Les Chartes de la tour de Douvres*, 1891.
- Orsini Mathieu, *Histoire de Saint Vincent de Paul*, 1852.

Infos pratiques

Mairie

Tél. 04 74 30 25 13
Fax 04 74 30 22 97
www.vandeins.fr

Ouvert au public

Lundi 14h-18h30
Mercredi 8h-12h
Accueil téléphonique
Du lundi au jeudi matin

Contacts

Services	Référent	Coordonnées
Secrétariat mairie mairie@vandeins.fr	Nadine COLLETTA Claudie BREVET	04 74 30 25 13
Location salle du presbytère	Mairie	04 74 30 25 13
Location salle des fêtes		
Location vaisselle www.vandeins-comité-jeux.fr	Evelyne LABALME Chantal RICHONNIER Valérie GABILLET Perrine GUILLEMAUD	06 76 89 46 70 06 95 82 97 16 06 79 63 72 52 07 82 60 62 96
Location barrières bar, tables, banc www.vandeins-comité-jeux.fr	Jean-Luc BERARDAN Dominique TORCHE Gwenael BIENVENU	06 32 25 73 41 07 67 26 85 81 06 31 30 79 86
Déchèteries	BOURG Cenord PERONNAS ZA Monternoz POLLIAT La Presle	04 74 24 69 10 04 74 21 54 49 04 74 30 42 98
Transport à la demande info@rubis.grandbourg.fr	Agence Grand Bourg Mobilités	04 74 45 05 06

Prix des locations : se renseigner à la mairie ou sur le site internet de la commune.

Quoi ?	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Notes
Carte d'identité	Mairies de Viriat, Bourg-en-Bresse, Péronnas, Polliat, Montrevet-en-Bresse	- Formulaire de demande CERFA - Justificatif de domicile récent - L'ancienne carte + 2 photos d'identité - Acte de naissance de moins de 3 mois si 1 ^{re} demande	Gratuit 25 € si non présentation de l'ancienne carte	Validité : 15 ans
Passeport biométrique	Mairies de Viriat, Bourg-en-Bresse, Péronnas	- Carte d'identité + 2 photos d'identité - Justificatif de domicile récent - Acte de naissance de moins de 3 mois si 1 ^{re} demande	86 € 42 € (mineur) 17 € (-15 ans)	Validité : 10 ans
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Certificat de médecin ou sage-femme - Acte de reconnaissance avec choix du nom de naissance (avant la naissance) - Livret de famille + Pièce d'identité des parents	Gratuit	À faire dans les 3 jours suivant la naissance
Reconnaissance d'un enfant avant la naissance	À la mairie de son choix	- Justificatif d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois		
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	- Livret de famille et carte d'identité du défunt - Certificat de décès	Gratuit	À faire dans les 24h suivant le décès
Certificat d'hérité	Notaire	- Livret de famille du défunt ou extrait de l'acte de décès	Gratuit	
Attestation de recensement	Mairie	- Carte d'identité + Livret de famille - Justificatif de domicile	Gratuit	À partir de 16 ans
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44317 NANTES Cedex	- Demande écrite ou sur www.cjn.justice.gouv.fr - Copie d'une pièce d'identité	Gratuit	Réponse sous 2 semaines
Inscription sur liste électorale	Mairie	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile récent	Gratuit	
Les cartes d'électeurs sont distribuées chaque année aux nouveaux inscrits ou en cas de changement d'adresse si celui-ci a été signalé en mairie.				
PACS	Mairie du lieu de résidence ou notaire	- Convention de PACS - Extrait acte de naissance avec filiation - Pièce d'identité - Déclaration conjointe d'un PACS avec attestation sur l'honneur de non-parenté, non alliance et résidence commune (CERFA) - Pièces complémentaires (régime de protection juridique/ naissance à l'étranger)	Gratuit en mairie Payant chez le notaire	
Raccordement au réseau assainissement	Grand Bourg Agglomération - Grand cycle de l'Eau - 04 74 24 49 49 Site internet de Grand Bourg Agglomération, services au quotidien, assainissement collectif https://demarches.mesdemarches.grandbourg.fr/eau-portable/demande-de-raccordement-eau-eu-ep/?cancelurl=https://mesdemarches.grandbourg.fr/			
Urbanisme : dépôt déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme	En ligne : https://portail.siea-sig.fr/	Dépôt papier en mairie en 3 exemplaires selon le type de demande	Service gratuit en ligne	

TRANSPORT A LA DEMANDE

- Itinéraire Vandeins-Bourg et Bourg-Vandeins
- Service Rubis'Plus
- 6 points de départ : Chandé, Christine, école/mairie, Geoffrays, Peloux, stade.
- Réservation du lundi au samedi de 8h à 19h au 04 57 38 37 01 de 1 mois jusqu'à 2 heures avant le trajet

Brochures et horaires disponibles à la mairie.



www.rubis.grandbourg.fr

TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Concession de 30 ans :

1 place ($2m^2$) = 150 € • 2 places ($2x2m^2$) = 300 €

Concession de 50 ans :

1 place ($2m^2$) = 200 € • 2 places ($2x2m^2$) = 400 €

Pierre carrée (jardin du souvenir) : 200 €

Cavurne (mini tombe) 30 ans :

30 ans : 200 € • 50 ans : 300 €

Plaque sans la gravure (colombarium) : 60 €

Columbarium (1 case) : 15 ans : 640 € • 30 ans : 770 €



ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Collecte des ordures ménagères** : réalisée une fois tous les 15 jours, le mercredi de 5h30 à 12h30, selon le calendrier de Grand Bourg Agglomération (<https://www.grandbourg.fr/26-collecte-des-ordures-menageres.htm>). Vos ordures ménagères doivent être présentées en sacs fermés dans le bac d'ordures ménagères (couvercle gris).
- **Collecte des recyclables** : réalisée une fois tous les 15 jours, le mercredi de 5h30 à 12h30, selon le calendrier de Grand Bourg Agglomération (<https://www.grandbourg.fr/26-collecte-des-ordures-menageres.htm>). Vos emballages et papiers en mélange doivent être présentés en vrac dans le bac de déchets recyclables (couvercle jaune).



- **Containers au stade et à côté de l'école** : pour le verre exclusivement.
- **Déchetteries Bourg et Péronnas** : lundi au samedi 8h-12h et 13h-18 (19h été), dimanche 8h-12h
- **Déchetterie Polliat** : lundi, mercredi, vendredi, samedi, 8h-11h45 et 14h-17h45

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Le recensement citoyen est obligatoire à partir de 16 ans. Il suffit pour cela de vous présenter en mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Cette démarche permet de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC), nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Elle permet également à partir de 18 ans, une inscription automatique sur la liste électorale de votre commune de résidence.

Infos pratiques

Contacts utiles



Services	Référents	Coordonnées
Infirmières (Mézeriat)	Cabinet infirmier(e)s	131, chemin Badelles - MEZERIAT 04 74 30 26 62
Assistant(e)s social(e)s	M. VENTURA (régime général) MSA (régime agricole)	Point Pierre Guyon - 10 rue Pavé d'Amour BOURG EN BRESSE - 04 74 45 02 66 Avenue du Champ de Foire BOURG EN BRESSE - 04 74 45 99 62
Pompiers	Camille GENTENER Christophe MOINE	18 ou 112 (portable) 06 33 92 38 35 06 60 83 19 85
Gendarmerie	CHATILLON S/ CHALARONNE	04 74 55 00 17
SAMU		15
La poste	Service Distribution Courrier	VONNAS / MEZERIAT - 3631
Culte	Père Dikambi GILLY	109, rue Eugène Dubois VONNAS - 04 74 50 02 53
Comité paroissial	Bénédicte REYDELLET Catherine CHARRIERE	06 40 70 92 86 06 88 83 73 69
Croix Rouge	Béatrice GIGAN	06 33 85 26 08
ADAPA Aide et accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale des plus fragiles	Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement	4, rue Tony Ferret - BOURG-EN-BRESSE 04 74 45 51 70
Ain domicile Services		24 place Eglise - CHÂTILLON-S-CHALARONNE 04 74 51 05 23 contact@ain-domicileservices.fr
ADMR Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural		83 rue de la Tour St DENIS-LES-BOURG 04 74 24 41 29
CLIC du bassin Burgien		244 A rue du Point du Jour - SAINT-DENIS-LES-BOURG 04 74 22 11 11 - clicbassinburgien@01.fr www.adag01.fr
CAF Caisse d'Allocations Familiales		0891 150 361 3230 www.caf.fr
AIDS Association Intermédiaire Domicile Services		801, rue de la Source - VIRIAT 04 74 23 23 81 / 07 87 02 29 06 domicile.services01@gmail.com
BULLE D'AIR (Association) Répit pour les aidants à domicile		15 avenue du Champ de Foire - BOURG-EN-BRESSE 04 79 62 87 38 - contact@repitbulledair-ra.fr www.repit-bulledair.fr Responsable : Emilie BOISSEAU